



Chez Myriam Janin 47 vallon des eaux vives 13011 Marseille  
Présidente CIQ Millière et de fédération des CIQ du 11<sup>ième</sup>

M le Prefet

Préfecture des Bouches du Rhône

Objet :

Les différentes installations illicites des gens du voyage sur le 11<sup>ième</sup> en 2015

Marseille le 2 janvier 2016

Monsieur le Préfet ,

Comme vous le savez les CIQ se sont mobilisés plusieurs fois cette année 2015 contre l'occupation illicite de terrains sur le 11<sup>ième</sup> arrondissement des gens du voyage.

Nous avons rencontré M le préfet Nünez , le lundi 22 décembre avec qui nous avons longuement échangé afin que 2016 ne ressemble pas à 2015.

Nous savons que Marseille ne respecte pas le schéma départemental d'accueil des gens du voyage et que pour cette raison , l'expulsion en cas d'occupation illicite doit passer par une décision de justice.

Nous aurions besoin d'informations précises sur ce que possède ou pas aujourd'hui Marseille ou la communauté urbaine de Marseille en terme d'emplacements d'accueil.

**Concernant les aires d'accueil, nous en avons une à Saint Menet dans le 11<sup>ième</sup> qui peut recevoir 40 caravanes à peu près. Y en –t-il d'autres et où ?**

**Concernant les aires de grand passage il semble qu'il faille au moins 4 hectares et que le maire de Marseille avec les communes appartenant à la défunte métropole n'a pu trouver de lieu. Quels sont vos pouvoirs M le préfet pour forcer cette réalisation ?**

En effet ce qui nous contrarie dans cette problématique c'est que nous avons l'impression de » payer « et de subir ces invasions , alors que nous citoyens de plus engagées nous respectons la loi et que si d'aventure nous ne le faisons pas, nous serons sanctionnés. Cette inégalité de traitement , du fait de la carence de Marseille, nous contrarie beaucoup et si , nous CIQ, n'employons que des moyens légaux, sachez M Le Préfet que si les gens du voyage reviennent à la Barasse, je crains qu'il n'y ait des débordements car des habitants sont venus me le dire.

M le Préfet Nünez a été très sensible à nos arguments et nous a dit que début d'année il devrait y avoir une réunion entre les services de l'état pour tenter d'être plus réactif et pour surtout mieux anticiper les mouvements de ces personnes. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Parallèlement nous allons demander à nos élus , maire ou président de la communauté ou métropole de trouver une solution pérenne, mais au nom de tous les CIQ du 11<sup>ième</sup>, et en tant que présidente de la fédération, **je vous demande d'organiser une réunion avec nos décideurs afin de les mettre devant leurs responsabilités car il est temps de trouver une solution pérenne.**

Dans l'attente de votre réponse , je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet , mes salutations respectueuses.

Myriam Janin

Présidente du CIQ de la Millière et de la fédération des CIQ du 11ième